



Rente assurée

Procure une série de paiements garantis pendant vos années de retraite tout en assurant un capital libre d'impôt à vos héritières et héritiers.

Assurance et placements
Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}



La stratégie de la rente assurée permet de générer un revenu de retraite supplémentaire fiscalement avantageux et offre une solution de rechange intéressante aux placements à revenu fixe à long terme dont le rendement est faible, où la préservation du capital est un enjeu important. Elle procure un revenu viager fiscalement avantageux et permet de protéger le capital initial pour la succession. D'une part, une rente prescrite permet de générer un revenu, et, d'autre part, une police d'assurance vie protège le capital, procurant un paiement libre d'impôt au décès de l'assuré, d'où l'expression « rente assurée ».



Comment cette stratégie fonctionne-t-elle?

Il existe deux approches à la stratégie. Dans une rente assurée traditionnelle, le capital sert à constituer une rente; une partie du revenu de la rente sert à payer l'assurance vie. Le solde fournit un revenu disponible. L'autre approche consiste à prépayer l'assurance au moyen d'une partie du capital disponible, le solde servant à constituer un revenu viager. Une autre option est possible, soit l'utilisation de la valeur de rachat de l'assurance vie, qui peut être libérée pour un capital assuré plus faible à long terme. Cela permet de libérer le flux de revenus au complet afin de compléter les flux de trésorerie plus tard.

Une rente assurée est une stratégie qui génère un revenu de retraite supplémentaire fiscalement avantageux et qui offre une solution de rechange intéressante aux placements à revenu fixe à long terme dont le rendement est faible.

Dans le cas des placements conventionnels productifs d'intérêt, la totalité du revenu est imposable. Une rente prescrite offre des paiements dont une partie du revenu représente de l'intérêt, et l'autre, un rendement sur le capital investi. Seul l'intérêt doit être déclaré aux fins de l'impôt sur le revenu; il s'agit du même montant chaque année, d'où l'expression « prescrite ».

Il est possible de personnaliser la stratégie afin de répondre aux besoins particuliers de l'investisseur ou de l'investisseuse.



Quels sont les avantages?

Un revenu garanti plus important, versé la vie durant, tandis que le capital initial est préservé pour être transmis à la succession.

Cette stratégie ne nécessite presque pas de suivi, ce qui la rend particulièrement intéressante pour les personnes qui ne sont pas en mesure de gérer activement la totalité de leurs actifs ou qui ne le souhaitent pas, ainsi que pour les personnes qui agissent selon une procuration relative aux biens ou un mandat de protection.

Cette stratégie fournit une rente personnalisée au moyen d'actifs non enregistrés. Le revenu régulier est garanti la vie durant et son versement peut se poursuivre pour un même montant pendant la vie du conjoint ou de la conjointe.

Il est possible de garantir les paiements de revenu durant une période minimale, peu importe quand le décès surviendra.

La totalité du programme peut être placée hors de portée des créanciers, afin de préserver les besoins personnels liés au mode de vie contre les problèmes imprévus personnels ou liés à l'entreprise.

Le capital est protégé ou augmenté pour les héritières et les héritiers et les causes privilégiées.

Si vous nommez des bénéficiaires, le capital sera transmis directement aux héritières et héritiers ou à des organismes de bienfaisance sans être soumis à des frais d'homologation ou de transfert.

La stratégie peut produire un revenu plus élevé et générer moins d'impôt que les placements conventionnels productifs d'intérêt.

Le revenu est automatiquement admissible au montant pour revenu de pension dans le cas des personnes âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait un programme attrayant pour celles-ci.



Limites

Le revenu régulier garanti ne peut être modifié ni annulé, ce qui peut représenter un avantage ou un inconvénient, selon les conditions du marché et le contexte personnel.



À qui cette stratégie s'adresse-t-elle?

Cette stratégie convient particulièrement au marché des personnes d'âge mûr qui se trouvent dans les paliers d'imposition plus élevés et qui sont préoccupées par la fluctuation des taux d'intérêt, la gestion continue de leurs actifs et les décisions de placements. Elles souhaitent augmenter leur revenu garanti sans pour autant accroître leur risque de placement, tout en préservant leur capital pour leur succession.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) est une société fièrement canadienne en activité depuis 1923. Elle offre une gamme de produits individuels et collectifs d'assurance vie et maladie, de placements et de retraite.

Sa mission est d'aider les Canadiennes et les Canadiens à obtenir avec simplicité, rapidité et facilité les produits et les services dont ils ont besoin pour se constituer un patrimoine, générer un revenu et atteindre la sécurité financière.

Suivez l'Empire Vie sur les réseaux sociaux avec l'identifiant @EmpireVie ou visitez empire.ca pour obtenir plus d'information, y compris ses notes courantes et ses résultats financiers.

Équipe Planification fiscale et successorale et planification de la retraite

L'équipe Planification fiscale et successorale et planification de la retraite est composée de professionnels et de professionnelles dont l'objectif principal est de vous outiller pour aider vos clients et clientes à atteindre leurs objectifs financiers au moyen de stratégies essentielles en matière d'assurance, de patrimoine et de planification.



Pour obtenir de l'information additionnelle, communiquez avec l'équipe des ventes de l'Empire Vie qui peut accéder à l'équipe et à ses ressources dans le cadre de cas complexes ou plus importants.

Ce document reflète l'opinion de l'Empire Vie à la date de publication. L'information contenue dans ce document est fournie à titre indicatif seulement et ne peut être considérée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

^{MD} Marque déposée de **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie**. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est, Kingston, ON K7L 3A8

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}
empire.ca info@empire.ca 1 877 548-1881

